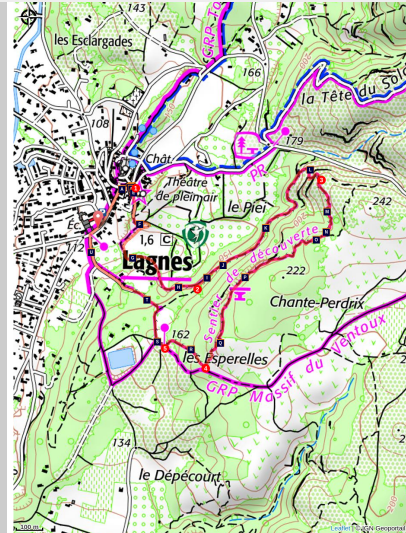


LAGNES - Sentier découverte

Lagnes



Sur le sentier de découverte (©Axelle Baumard - PNR Luberon)

L'itinéraire parfait pour découvrir les plantes sauvages du Luberon, dans un cadre magnifique !

« Ce sentier agrémenté de petites bornes est idéal pour apprendre à reconnaître les essences qui peuplent les collines et la garrigue méditerranéennes. Grâce aux panneaux d'interprétation sur les dynamiques végétales, les pratiques culturelles et la géologie, il est agréable de prendre conscience de la variété d'espèces et du patrimoine somptueux qui nous entoure. Calme et bucolique, cet itinéraire nous offre aussi de jolies vues, parfaites pour accompagner la quiétude ambiante ». Axelle Baumard, stagiaire Chemins des Parcs au PNR du Luberon.

Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 1 h 45

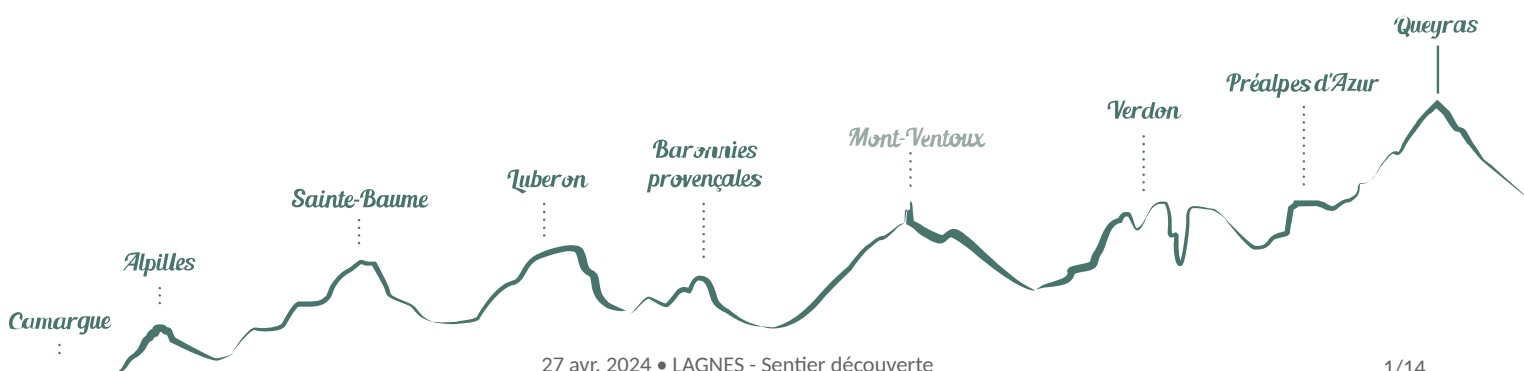
Longueur : 3.8 km

Dénivelé positif : 143 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore, Géologie



Itinéraire

Départ : Parking de la Mairie, Lagnes

Arrivée : Parking de la Mairie, Lagnes

Balisage :  PR local

Dos à la mairie, partir à gauche et gagner le haut du village par la Rue de la République. Déboucher sur la place de la Fontaine.

1- Prendre bien à droite le long du café, direction "Sentier de découverte". Passer devant la salle d'exposition "Au Vieux Lavoir" et continuer tout droit. Dépasser les dernières habitations puis, après une courbe à gauche, au niveau d'une petite falaise, tourner franchement à droite et rejoindre un champ en contrebas. Suivre le sentier à droite, longer ainsi le bord de champ puis pénétrer ensuite dans la forêt (balisage vert et petites bornes du sentier de découverte). Atteindre un croisement de sentier.

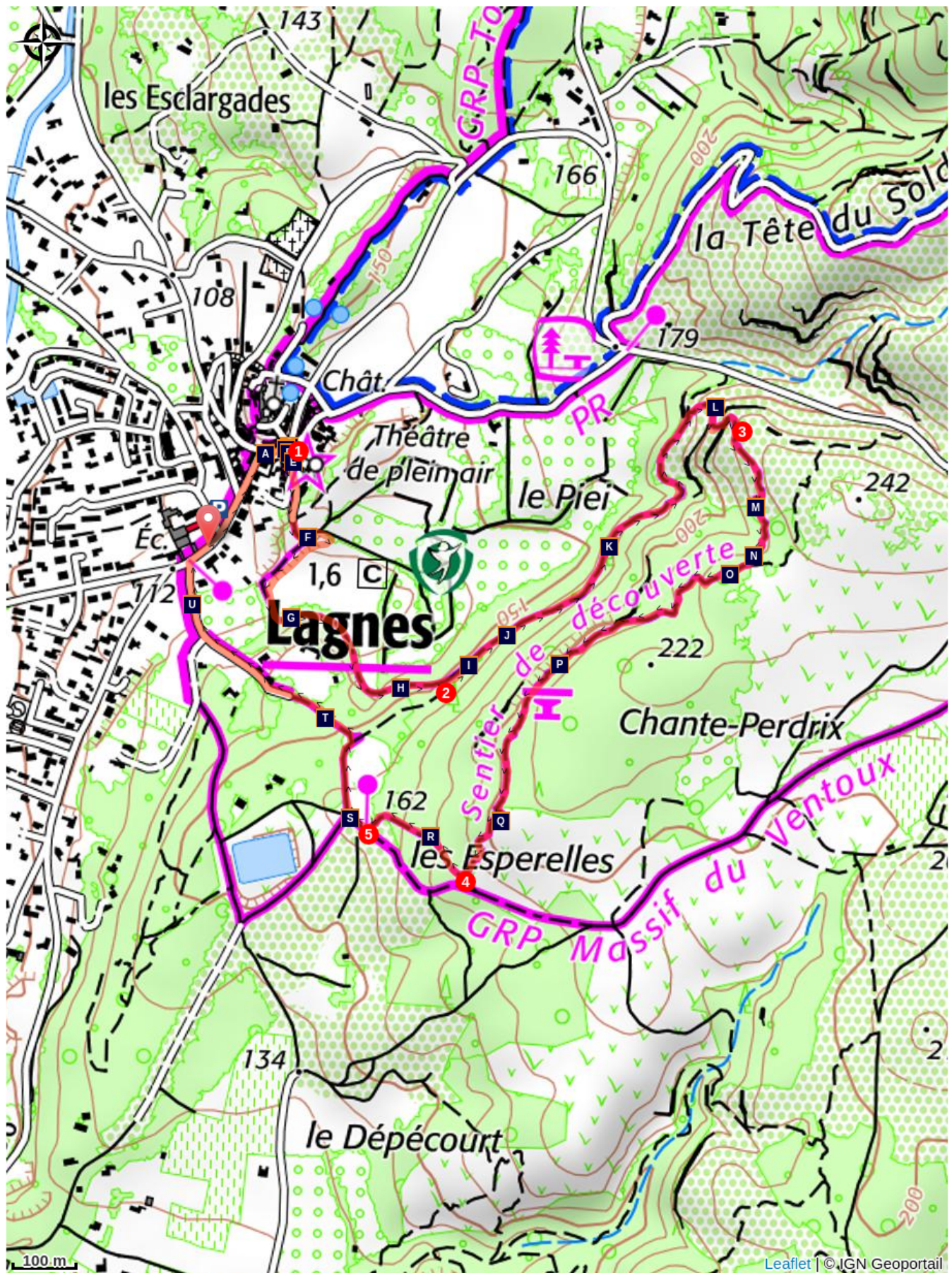
2- Poursuivre tout droit en sous bois (balisage vert). Plus loin, au niveau d'une patte d'oie, monter à droite pour une partie plus raide et rocailleuse. Après un virage sur la droite, prendre pied sur le plateau.

3- Poursuivre le sentier qui serpente dans la garrigue (balisage vert) et qui ensuite longe le bord de falaise (prudence !). Déboucher sur l'emplacement d'une ancienne charbonnière puis sur un belvédère rocheux. Descendre le sentier un peu plus rocailleux jusqu'à croiser un sentier.

4- Virer à droite et descendre le sentier sur 200 m (flèche verte).

5- Au carrefour "La Falaise", tourner à droite direction "Lagnes - Les Esperelles" (GRP). Au croisement suivant, filer à droite et descendre le sentier caillouteux (balisage vert). 150 m plus loin, virer à gauche et descendre le sentier caillouteux. Déboucher sur une route et la descendre. Au carrefour avec le chemin de "Boui vie", poursuivre la descente à droite (GRP). Au carrefour "Les Esperelles", prendre à droite rue de la république et atteindre la mairie, point de départ de l'itinéraire.

Sur votre chemin...



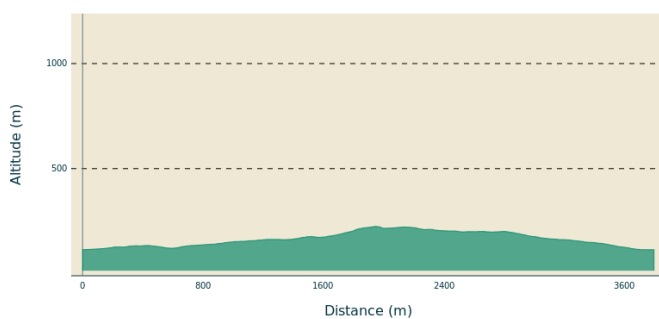
-  Les fontaines de Lagnes (A)
-  Lutte contre la pollution lumineuse (C)
-  La chapelle et le lavoir (E)
-  Chênaie verte (G)
-  Terrasses de culture (I)
-  Amélanchier (K)
-  L'Azuré du thym (M)
-  La pinède de pin d'Alep (O)
-  Ancien abri en pierre sèche (Q)
-  Le ciste cotonneux (S)
-  L'euphorbe characias (U)
-  La maison commune (B)
-  L'église Saint-Pierre (D)
-  Paysage lagnois (F)
-  Oursinades à Lagnes (H)
-  Chênaie blanche (J)
-  La garrigue (L)
-  Ancienne charbonnière (N)
-  Un vrai gruyère ! (P)
-  L'immortelle (R)
-  Grande coronille (T)

Toutes les infos pratiques

⚠️ Recommandations

- Entre les point 3 et 4, passage en bord de falaise, prudence ! Sentier racineux et raviné : je veille à être bien chaussé.
- Sur le sentier découverte de Lagnes, je ne fais aucun prélèvement de plantes sauvages, ni de bois. Je n'écrase pas les insectes au sol, je les laisse vivre et interagir entre micro-habitats.
- Je ne grimpe pas sur les murs et ouvrages en pierre sèche ; je préserve ainsi ces témoins de notre passé.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les [conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers](#).

Profil altimétrique



Altitude min 114 m
Altitude max 225 m

Accès routier

À 10 km au nord-est de Cavaillon par la D24.

Parking conseillé

Parking place de la Mairie ou sur le parking de l'Allée des Tilleuls, juste à côté.

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

accueil@parcduluberon.fr

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Destination Luberon

Place François Tourel, 84300 Cavaillon

contact@destinationluberon.com

Tel : +33 (0)4 90 71 32 01

<https://www.destinationluberon.com/>

Sur votre chemin...



Les fontaines de Lagnes (A)

Souffrant de la pénurie d'eau, les Lagois devaient se déplacer à plus d'1 km, à la rivière de la Sorgue, pour aller chercher de l'eau. Pour ne plus se déplacer, une première fontaine fût construite en 1812, mais le débit était faible voire nul en été. En 1855, la fontaine fut améliorée grâce à un puit et en 1890, une deuxième fontaine, près de l'église, vu le jour.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



La maison commune (B)

La mairie dite "maison commune" se situait jusqu'en 1920 dans ce bâtiment. Jusqu'en 1881, des cours y étaient dispensés pour les enfants du village dans la salle commune. En 1892, il devint la poste, tout comme aujourd'hui. La tour avec une horloge était autrefois le cachot de la commune pour ivrognes et autres vagabonds.

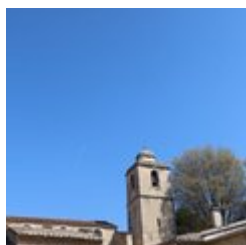
Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Lutte contre la pollution lumineuse (C)

La commune de Lagnes est pionnière en matière d'éclairage public. Depuis 2009 elle a progressivement rénové l'ensemble de son patrimoine en optant pour des luminaires à diode électroluminescente (LEDs), une première dans notre région. L'éclairage obtenu est modulé en fonction des besoins, des heures de la nuit. Certaines ruelles sont éclairées uniquement lorsqu'il y a du passage. À la clé, une économie d'énergie annuelle de 60%, tout en contribuant à la protection du ciel nocturne. Depuis 2009, le Service d'économies durables en Luberon (SEDEL) accompagne 38 communes et 2 intercommunalités dans la maîtrise de l'énergie de leur patrimoine public, avec l'aide de 4 conseillers en énergie-eau partagés. Aujourd'hui, près de 3 communes sur 4 dans le Parc du Luberon pratiquent déjà l'extinction nocturne (totale ou partielle) avec succès.

Crédit photo : ©DR-Sergio Ilovaisky



L'église Saint-Pierre (D)

Consacrée à Notre-Dame-des-Anges, l'église Saint-Pierre fût achevée en 1612, le clocher, lui, en 1746. En 1788, l'église menace de s'effondrer et les réparations sont un échec. Elle est donc démolie en 1844 à l'exception du clocher, puis reconstruite dans un style roman.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



La chapelle et le lavoir (E)

La chapelle fût construite en 1646 par la Confrérie des Pénitents blancs, qui ont pour mission de secourir les nécessiteux et les malades pendant les épidémies. Elle devint le lieu de culte officiel du village pendant les travaux de reconstruction de l'église (de 1788 à 1850). En 1912, alors désaffectée, on y fit construire un lavoir. Aujourd'hui le lavoir accueille des expositions.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Paysage lagnois (F)

Le paysage lagnois tire son histoire de celle du massif calcaire des Monts-de-Vaucluse, qui dominant de village à l'est. Leur puissante masse est essentiellement constituée de calcaires récifaux du crétacé. Au miocène (-25 millions d'années), les Monts-de-Vaucluse étaient émergés et ce secteur constituait une ligne de rivage, que l'on peut suivre grâce aux dépôts de calcaires, ainsi qu'aux empreintes de mollusques foreurs et d'oursins, gravés dans les rochers qui bordent le vallon à l'est.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Chênaie verte (G)

Le chêne vert, résistant à la sécheresse et friand des versants arides et calcaires, est très présent dans le bassin méditerranéen. Très répandue dans le Luberon les anciennes chênaies vertes sont toutefois rares en raison de l'activité humaine. La chênaie verte représente le stade final de l'évolution de la garrigue quand elle n'est pas exploitée par l'humain.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Oursinades à Lagnes (H)

Une curiosité géologique sur le parcours de découverte que ces petites cavités dans la roche. Le randonneur averti sait bien qu'il y a environ 15 millions d'années, la région était recouverte par une mer chaude qui a déposé d'importantes couches sédimentaires au gré de ses fluctuations. Ces calcaires coquilliers, regorgent, par endroits de fossiles de pectens, coquilles d'huîtres, dents de requin ET... d'oursins. Ici, les cavités ont été creusées par des oursins sur le substrat calcaire, au fond de la mer... Vu la quantité d'empreintes présentes sur ce site, on pourrait presque croire à une oursinade organisée dans le secteur. Par qui ? Je laisse libre cours à l'imagination des petits et des grands...

Crédit photo : ©Claude Lopez - Cèdres



Terrasses de culture (I)

Technique ancestrale, les terrasses de cultures sont apparues par la nécessité de dépierrer des terrains trop caillouteux pour être cultivés. Les murets en pierres sèches, issues du dépierrage, servaient à maintenir la terre et de cultiver le terrain sans risque d'érosion. Après l'abandon des cultures, les terrasses ont progressivement été recolonisées par la forêt. D'abord en friche, puis en pinède.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Chênaie blanche (J)

La chênaie blanche est composée majoritairement de chênes pubescents qui apprécient les sols calcaires mais sont moins résistants à la sécheresse que les chênes verts. Ils se plaisent dans les anciennes terrasses de cultures. De nombreux arbustes poussent en sous-bois. La chênaie blanche est surtout exploitée pour son bois de chauffage.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Amélanhier (K)

L'amélanhier (*Amelanchier ovalis*) est un arbuste de 1 à 2 m de hauteur qui se reconnaît à ses feuilles ovales petites, finement dentées, prenant une jolie coloration dorée à l'automne. Ses fruits en forme de petites graines bleu-noir sont comestibles et agréables. Ses branches très souples et flexibles ont été pendant longtemps dans les bastides le produit de bien d'escoubadières (balais de ferme). Cet arbuste se couvre d'une multitude de fleurs blanches.

Crédit photo : ©DR-S. Filoche - INPN



La garrigue (L)

La garrigue est une formation végétale basse et souvent dense sur sol calcaire, dans laquelle dominent les plantes herbacées et les arbustes, accompagnés de quelques bosquets de chêne vert. Elle résulte souvent de la dégradation de la forêt originelle par l'action de l'homme : surexploitation, pâturage et incendie. En l'absence d'activité humaine, elle évolue lentement vers la pinède et la chênaie verte. La garrigue est la formation végétale dominante sur les collines de Lagnes. Les plantes qu'elle abrite sont très bien adaptées à la sécheresse et à un sol calcaire pauvre et rocailleux.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



L'Azuré du thym (M)

L'azuré du thym (*Pseudophilotes baton*) est un petit papillon avec des ailes bleu clair sur le dessus pour les mâles et un brun noirâtre soupoudré de bleu pour les femelles. Chez les deux sexes, le dessous des ailes est gris clair. Son nom est lié à la nourriture de la chenille qui se nourrit essentiellement de thym et de d'autres plantes de la même famille (lamiacées). L'azuré du thym fréquente les milieux chauds et secs. Cette espèce est menacée par la fermeture des milieux suite à leur abandon mais aussi par l'intensification de l'agriculture qui détruit ses biotopes.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Ancienne charbonnière (N)

Le charbon de bois, plus léger que le bois, était produit sur place car plus facile et moins coûteux à transporter. Une charbonnière était utilisée pour effectuer ce travail. Le bois était disposé autour d'une cheminée dans laquelle on allumait le feu, et recouvert de petit-bois, de feuilles et de terre pour limiter les entrées d'air. Ainsi, le bois brûlait doucement, et par manque d'oxygène ne terminait pas sa combustion et comportait une teneur élevée de carbone. Ce procédé long (2 semaines) a ensuite été remplacé par un four métallique qui faisait le travail en 2 jours.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



La pinède de pin d'Alep (O)

Le pin d'Alep est très répandu dans tout le bassin méditerranéen, où il couvre plus de 3 millions d'hectares. En France, ses boisements couvrent quelques 130 000 hectares, principalement en Provence. Peu répandu il y a un siècle, cet arbre occupe aujourd'hui dans nos régions de vastes surfaces. Malgré son couvert léger, il crée une ambiance qui favorise l'installation des espèces feuillues de la chênaie. C'est un arbre frileux qui monte peu en altitude et qui préfère les terrains calcaires secs. Il fournit un bois de faible qualité, utilisé dans la fabrication de la pâte à papiers et des cagettes.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Un vrai gryère ! (P)

Les Monts-de-Vaucluse » ont un relief de type « karstique ». L'origine du nom « karst » provient d'un haut plateau montagneux entre le Trieste en Italie et la Slovénie. L'eau qui s'est infiltrée a creusé un réseau hydraulique avec une multitude de conduits, cavités plus ou moins grandes et résurgences, dont la plus célèbre, Fontaine-de-Vaucluse, est à deux pas de Lagnes. En surface, avec le temps, le ruissellement de l'eau de pluie chargée en acide carbonique, a attaqué la roche calcaire, lui donnant cet aspect crevassé. Ces entablements rocheux parcourus de réseaux de fissures plus ou moins grandes est appelé lapiaz.

Crédit photo : ©Claude Lopez - Cèdres



Ancien abri en pierre sèche (Q)

Le tas de cailloux devant vous n'est autre qu'un reliquat de borie ou petit cabanon en pierre sèche. Cet abris rudimentaire était utilisé par le paysan pour se reposer, passer la nuit près de son troupeau ou entreposer du matériel si besoin. Sur les flancs des Monts-de-Vaucluse, toute culture du sol nécessitait un dépierrage préalable, souvent conséquent ; les pierres étaient alors triées et utilisées pour les constructions de murs en terrasse, enclos, calades, bories, aiguiers couverts, etc; Autant de patrimoines en pierre sèche qui témoignent d'une vigoureuse activité agricole et pastorale, y compris sur des zones bien reculées ou compliquées d'accès...

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



L'immortelle (R)

L'immortelle (*Helichrysum stoechas*) est une plante vivace des garrigues aux feuilles blanches cotonneuses étroites, courte et enroulées. C'est au mois de juillet, sous les chaleurs ardentes de l'été, que cette espèce épanouit ses nombreux petits capitules scarieux groupés en tête, d'un beau jaune d'or ne se fanant jamais et à forte odeur de cumin.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



Le ciste cotonneux (S)

Sa belle fleur rose aux pétales froissés est un ravissement pour les yeux. Le ciste cotonneux (*Mussugo* en provençal) est une espèce typique de nos garrigues. Espèce pyrophite, les massifs de ciste sont des grands conquérants d'espaces brûlés, de véritable lande peuvent alors s'installer. C'est beau certes mais cela appauvrit le milieu. Par contre, il a tout pour résister à la sécheresse estivale notamment avec ses feuilles recouvertes d'un duvet. Ces poils présents sur la feuille retiennent l'humidité et font glisser le vent dessus sans l'assécher.

Crédit photo : ©Claude Lopez - Cèdres



Grande coronille (T)

La grande coronille (*Hippocrepis emerus*) est un petit arbuste à fleurs jaune vif qui pousse spontanément en sous-bois. Il possède des feuilles composées de 7-9 folioles et des fleurs papillonacées groupées par 2-3. La grande coronille supporte bien la sécheresse mais aussi le froid jusqu'à -15°C.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



L'euphorbe characias (U)

L'euphorbe characias (*Euphorbia characias*) est une plante vivace, haute d'à peu près un mètre, qui fleurit de mars à juin. Ses fleurs particulières vont du vert jaunâtre au brun noirâtre. Cette plante, lorsqu'on la coupe, secrète un genre de latex, voisin du caoutchouc, qui peut provoquer des irritations.

Crédit photo : ©Axelle Baumard - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

